



Code d'éthique professionnelle de NTT DATA



Table des matières

Message du PDG et déclaration sur l'éthique	03	Exercer nos activités de manière équitable et éthique	11	Votre rôle dans le maintien de nos standards d'éthique professionnelle	28
Our Way Framework	04	3.1. Lutte contre les pots-de-vin et la corruption	12	5.1 Prise de décision éthique	29
Termes utilisés dans notre Code d'éthique professionnelle (le « Code »)	05	3.2. Commerce responsable	14	5.2 Signalement	30
À propos du Code d'éthique professionnelle	06	3.3. Maintenir une chaîne d'approvisionnement éthique et durable	15	Conformité, surveillance et examen	31
1.1. Objectif du Code	07	3.4. Concurrence loyale	16	6.1 Gestion de la non-conformité	32
1.2. À qui s'applique le Code ?	07	3.5. Conception et utilisation responsables et éthiques de la technologie	17	6.2 Formation	32
1.3. Comment utiliser notre Code et promouvoir l'éthique dans l'entreprise	07	3.6. Éviter les conflits d'intérêts	18	6.3 Confirmation de la bonne prise en compte du Code	32
Créer un environnement de travail sûr, inclusif et respectueux	08	3.7. Communiquer de manière responsable	19	6.4 Audit, conformité et examen	32
2.1. Respecter les droits de l'homme	09	3.8. Protection des informations confidentielles	20	Index abrégé	33
2.2. Prévenir l'esclavage moderne, la traite des êtres humains, le travail forcé et le travail des enfants	09	3.9. Protection de la propriété intellectuelle	20		
2.3. Assurer la sécurité sur le lieu de travail	09	Être une entreprise citoyenne et promouvoir la durabilité	21		
2.4. Éliminer toute forme de harcèlement	10	4.1. Mettre en œuvre une bonne gouvernance d'entreprise	22		
2.5. Promouvoir la diversité et l'inclusion	10	4.2. Utilisation responsable et protection de nos actifs	23		
2.6. Créer un lieu de travail équitable et libre de discrimination	10	4.3. Respect des lois	24		
		4.4. Contribuer à un environnement et une société durables	26		
		4.5. Donner la priorité à la capacité de résilience de l'entreprise	26		

Message du PDG et déclaration sur l'éthique

Chers collègues de NTT DATA du monde entier,

Chez NTT DATA, notre engagement envers l'intégrité est profondément ancré. De nos origines japonaises à notre présence dans de nombreux pays et régions, nous avons toujours cru en ce qui est juste, pour nos employés, pour nos clients, et pour la société.

En tant que leader mondial des services informatiques, nous nous opérons à travers différentes cultures, langues et pratiques commerciales. Dans cet environnement diversifié, notre Code d'éthique professionnelle nous sert de guide unique pour adopter un comportement éthique. Il reflète notre mission commune qui est d'accélérer la réussite de nos clients et avoir un impact positif sur la société grâce à une innovation responsable, et définit la manière dont nous incarnons ce message au quotidien.

Notre Code repose sur les valeurs que nous partageons : *Respect every voice, Think big, Be bold, Deliver the outcome and Win together*. Ces valeurs déterminent la façon dont nous agissons, dont nous prenons des décisions et dont nous nous tenons responsables les uns envers les autres, envers nos clients et envers les communautés que nous servons.

Nous respectons les coutumes et cultures locales. Mais lorsque les pratiques sont en conflit avec nos standards, nous suivons notre Code. Le respect de ce standard au sein de notre organisation n'est pas seulement la bonne chose à faire : il renforce la confiance que nos clients, partenaires et collègues nous accordent.

En cette époque marquée par de rapides transformations, provoquées par des changements géopolitiques, des pressions réglementaires et l'essor de l'intelligence artificielle (IA), notre Code nous aide à rester alignés, à agir dans la légalité et à protéger la réputation que nous avons bâtie au fil des décennies. Il nous rappelle que notre façon de travailler compte autant que les solutions que nous offrons.

Je demande à chaque collaborateur de NTT DATA de lire attentivement ce Code et, surtout, de le respecter. Lorsque nous agissons avec intégrité, nous protégeons l'entreprise, renforçons notre culture et contribuons à un lieu de travail qui repose sur la confiance et sur le respect. Si quelque chose nous semble anormal, nous nous exprimons, en sachant que nos voix seront entendues, respectées et protégées. Ensemble, poursuivons notre chemin vers une croissance de qualité, en apportant une valeur durable à nos clients, en faisant progresser la société et en reflétant les standards élevés qui définissent NTT DATA.

Merci pour votre engagement.

Yutaka Sasaki

Administrateur délégué, Président-directeur général, NTT DATA Group Corporation



Our Way Framework



Our Way framework guides our decisions, culture, and actions, uniting 200,000 employees around a unified framework.

Mission

Accelerate client success and positively impact society through responsible innovation.

Values

Respect every voice. We grow by listening. We invite different viewpoints, honor every background and encourage sharing perspectives to learn from one another.

Think big. Be bold. We stretch beyond what's expected. Curiosity fuels us, ambition drives us and innovation is how we push boundaries to shape the future.

Deliver the outcome. We build trust by keeping our word. We act with integrity and hold ourselves accountable — always choosing to do the right thing.

Win together. We lift each other up. We collaborate across borders, share openly and succeed as one global team.

Code of Business Ethics

Our guideline that defines how NTT DATA and our people are expected to conduct themselves — ethically, legally, and with respect for people and society.

Termes utilisés dans notre Code d'éthique professionnelle



le Code, notre Code

Désigne le présent Code d'éthique professionnelle.



Nos collaborateurs

Les employés (à temps partiel ou plein, en contrat à durée déterminée ou indéterminée), les dirigeants et administrateurs de chaque société au sein de NTT DATA.



Partenaires

Les clients, les consultants, les sous-traitants, les travailleurs indépendants et intérimaires ou prestataires, les représentants, les fournisseurs, les distributeurs, les intermédiaires, les revendeurs, les fournisseurs de main-d'œuvre tiers et tous les autres tiers.



Clients

Les sociétés ou organismes publics avec lesquels nous concluons des contrats pour leur fournir des biens et des services.



NTT DATA

Désigne NTT DATA GROUP CORPORATION et ses filiales consolidées.



Fonctionnaire(s)

Un fonctionnaire est toute personne qui :

- Agit pour le compte ou au nom d'une autorité gouvernementale ou d'un parti politique, ou d'un de leurs représentants ;
- Est candidate à une fonction politique ;
- Travaille pour une administration locale, étatique, régionale ou nationale ;
- Travaille pour une organisation internationale publique ;
- Travaille pour une entité publique ou contrôlée ou financée par l'État, telle qu'une école, un hôpital ou une chaîne de radio/télévision publique ;
- Est membre d'une famille royale.



Valeurs

Les valeurs de l'entreprise NTT DATA.



1. À propos du Code d'éthique professionnelle (le « Code »)

À propos de notre Code :

- 1.1 Objectif du Code
- 1.2 À qui s'applique le Code ?
- 1.3 Comment utiliser notre Code et promouvoir l'éthique dans l'entreprise

NTT DATA adopte une culture de croissance, de conduite éthique, responsable et juste. Notre Code d'éthique professionnelle nous explique le comportement éthique attendu et nous aide à prendre des décisions professionnelles. Nous sommes tous tenus de promouvoir et de démontrer une culture de respect, d'innovation, d'intégrité et de collaboration. Pour ce faire, nous respectons notre Code, la législation, la réglementation et les politiques de l'entreprise.

1.1 Objectif du Code

Notre objectif est d'instaurer les standards d'éthique les plus strictes dans notre organisation afin d'être perçus comme un partenaire mondial éthique et viable, digne de confiance, tant par nos collaborateurs que par nos partenaires.

1.2 À qui s'applique le Code ?

Le Code est approuvé par le conseil d'administration de NTT DATA GROUP CORPORATION et s'applique à nos collaborateurs ainsi qu'à nos filiales (directes et indirectes).

Nous attendons de tous nos collaborateurs qu'ils respectent notre Code, nos politiques et nos valeurs. En suivant notre Code, et en respectant les valeurs de NTT DATA, nous ancrons notre culture. De plus, chacune de nos filiales a pour mission de promouvoir des pratiques responsables dans nos activités.

Nos valeurs guident toutes nos relations, tant en interne qu'en externe, et nous aident à prendre les bonnes décisions lorsque nous sommes confrontés à des situations confuses ou ambiguës.

Nous collaborons avec des partenaires dont les valeurs et l'éthique correspondent aux nôtres. Le comportement de nos partenaires peut également avoir un impact sur notre société. Nous attendons donc de nos partenaires, ainsi que de toutes nos sociétés affiliées et actionnaires, qu'ils respectent les principes et les valeurs énoncés dans notre Code lorsqu'ils travaillent avec nous ou pour nous.

En tant que société internationale, nous respectons les normes et standards internationaux et le droit applicable. Étant donné que de nombreuses réglementations et lois s'appliquent dans les différents pays où nous exerçons nos activités, notre Code est complété par des politiques qui traitent des exigences commerciales, lois et réglementations locales. Nous faisons ce qui est juste, même si cela implique d'aller au-delà des exigences de nos politiques et des lois, afin d'agir avec intégrité et de nous traiter mutuellement avec respect.

1.3. Comment utiliser notre Code et promouvoir l'éthique dans l'entreprise

Les actions qui vont à l'encontre des principes de notre Code, de nos politiques ou de la loi peuvent avoir de graves conséquences pour notre entreprise, notamment des amendes, des pertes financières et une atteinte à notre réputation. Il est donc important que tous nos collaborateurs connaissent le contenu et les principes de notre Code.

Nous encourageons nos collaborateurs à être des ambassadeurs de notre Code, et nous les guidons pour qu'ils prennent des décisions professionnelles éclairées et éthiques.

→ [Guide de prise de décision éthique](#)



Jouez votre rôle

- Connaissiez, respectez et promouvez notre Code, nos politiques, ainsi que les lois et règlements qui s'appliquent à votre fonction chez NTT DATA.
- Comprenez les comportements attendus dans vos relations avec nos collaborateurs, nos partenaires, notre société et nos communautés.
- Communiquez et renforcez les messages positifs concernant les valeurs de l'entreprise, notre comportement responsable et notre Code.
- Suivez la formation annuelle sur la conformité, soutenez et promouvez activement nos programmes de formation et de sensibilisation en matière d'éthique et de conformité.
- Sélectionnez des partenaires dont les valeurs et l'éthique sont en accord avec les nôtres.
- Montrez l'exemple et encouragez les bons comportements dans nos équipes. Encouragez nos équipes à s'exprimer ouvertement, sans crainte de représailles.
- En cas de doute quant à la bonne décision à prendre ou la bonne action à entreprendre, consultez le Code ou posez des questions, et contactez votre manager ou l'équipe GRC pour obtenir de l'aide.
- Signalez tout comportement contraire à notre Code et encouragez les autres à faire de même.

2. Créer un environnement de travail sûr, inclusif et respectueux

Nous nous engageons à :

- 2.1 Respecter les droits de l'homme
- 2.2 Prévenir l'esclavage moderne, la traite des êtres humains, le travail forcé et le travail des enfants
- 2.3 Assurer la sécurité sur le lieu de travail
- 2.4 Éliminer toute forme de harcèlement
- 2.5 Promouvoir la diversité et l'inclusion
- 2.6 Créer un lieu de travail équitable et libre de discrimination

Chez NTT DATA, nous respectons les droits de l'homme, nous traitons nos collaborateurs et nos partenaires avec respect et dignité, nous suivons des processus objectifs et équitables, et nous prenons des décisions basées sur une justification commerciale claire.

2.1 Respecter les droits de l'homme

Nous respectons et protégeons les droits de l'homme et la dignité humaine partout où nous exerçons nos activités.

Nous nous efforçons d'identifier, de prévenir et d'atténuer les incidences négatives sur les droits de l'homme dans nos opérations et notre chaîne de valeur, et de rendre compte de la manière dont nous les traitons. Nous agissons avec diligence pour aider à remédier à tout événement qui pourrait survenir.

Nous respectons également les droits des travailleurs, et en particulier le droit de nos Collaborateurs, en tant que travailleurs, à former et à rejoindre les syndicats de leur choix et à négocier collectivement.

→ [Politique mondiale en matière de droits de l'homme du Groupe NTT](#)

2.2 Prévention de l'esclavage moderne, de la traite des êtres humains, du travail forcé et du travail des enfants

Nous refusons toutes formes d'esclavage moderne, la traite des êtres humains, le travail forcé et le travail des enfants.

En tant qu'entreprise dont le personnel accompagne des clients de différents secteurs dans différents pays, nous évaluons soigneusement avec qui nous traitons et nous prenons clairement position contre l'esclavage moderne, la traite des êtres humains, le travail forcé et le travail des enfants. Nous attendons de nos partenaires et fournisseurs qu'ils respectent les normes de référence que nous établissons.

2.3 Assurer la sécurité sur le lieu de travail

Nous nous engageons à créer un lieu de travail sûr où nos collaborateurs sont en sécurité, motivés et stimulés.

Nous nous engageons à assurer la sécurité physique et mentale de tous nos employés.

Nous offrons des conditions de travail sûres en limitant l'exposition de nos collaborateurs aux risques et dangers pour la santé en adoptant des procédures de sécurité appropriées.

Nos collaborateurs se respectent mutuellement en s'abstenant de toute forme de violence physique ou verbale ou de comportement restrictif ou intimidant.

Nous préservons la sécurité psychologique de nos collaborateurs et promouvons une culture de professionnalisme, de respect et d'inclusion sur le lieu de travail.

En retour, nous attendons de nos collaborateurs qu'ils veillent à ce que leur performance au travail ne soit pas altérée par la consommation d'alcool, de drogues ou de médicaments. La possession ou la consommation de substances illégales ou l'utilisation d'armes à feu dans les bureaux, y compris ceux de nos partenaires, est formellement interdite.





2.4 Éliminer toute forme de harcèlement

2.6 Créer un lieu de travail équitable et libre de discrimination

Nous nous efforçons de maintenir un environnement de travail respectueux et professionnel, exempt de toute forme de violence ou de harcèlement, incluant l'intimidation et les brimades.

Nous encourageons nos collaborateurs à être attentifs à leur comportement et à ne pas maltraiter ou offenser autrui verbalement, physiquement ou psychologiquement. Un tel comportement, que ce soit de la part de nos collaborateurs ou de nos partenaires, ne sera pas toléré.

2.5 Promouvoir la diversité et l'inclusion

NTT DATA est une entreprise multiculturelle, qui accueille et soutient ses collaborateurs et partenaires quelles que soient leurs capacités ou leurs origines.

La diversité et l'inclusion au sein nos équipes nous confèrent un avantage car nous bénéficions de l'expérience, du talent et du parcours de chaque personne. Nous respectons chaque voix. Nous accueillons les points de vue divers, honorons chaque parcours et encourageons le partage de connaissances. En favorisant un lieu de travail inclusif, nous sommes fiers de promouvoir une communauté mondiale sans préjugés et progressiste.

Nous nous engageons à créer un environnement de travail respectueux et équitable dans lequel nos collaborateurs peuvent contribuer et collaborer sur la base de leurs compétences professionnelles, indépendamment de leurs convictions personnelles, de leurs points de vue ou de leurs parcours.

Nous traitons tous nos Collaborateurs et partenaires de manière équitable. Toutes nos nominations et décisions commerciales sont prises sur la base de critères professionnels objectifs et légitimes. Nous assurons l'égalité des chances face à l'emploi, sans préjugés ou népotisme, ainsi qu'un traitement équitable dans nos pratiques de recrutement, de rémunération et de gestion du personnel.

3. Exercer nos activités de manière équitable et éthique

Nos engagements :

- 3.1 Lutte contre les pots-de-vin et la corruption
- 3.2 Commerce responsable
- 3.3 Maintenir une chaîne d'approvisionnement éthique et durable
- 3.4 Concurrence loyale
- 3.5 Conception et utilisation responsables et éthiques de la technologie
- 3.6 Éviter les conflits d'intérêts
- 3.7 Communiquer de manière responsable
- 3.8 Protection des informations confidentielles
- 3.9 Protection de la propriété intellectuelle

Nos partenariats reflètent un solide engagement en faveur de l'éthique, de la transparence et de pratiques durables. Nous agissons en tant que partenaires responsables et opérons dans le respect de l'éthique et avec intégrité. Nous attendons de nos partenaires qu'ils respectent les mêmes standards et nous assurons que tous nos résultats sont responsables, légaux et éthiques.

3.1. Lutte contre les pots-de-vin et la corruption

Nous refusons toute forme de corruption et prenons des mesures pour éviter toute implication dans des actes de corruption.

La corruption nuit à la réputation de notre entreprise et à nos relations, et sape la confiance de nos collaborateurs et de nos partenaires. Par conséquent, nous exerçons nos activités uniquement sur la base du mérite et de solides principes commerciaux.

Nous n'offrons ni n'acceptons jamais de pot-de-vin, de dessous-de-table ou de paiement de facilitation (sous quelque forme que ce soit, directe, indirecte ou dissimulée), même si les coutumes locales l'encouragent.

Nous n'acceptons, n'offrons, ni ne promettons aucun avantage, cadeau, divertissement ou autre commodité dans le but d'obtenir un avantage commercial indu, et nous accordons une attention particulière au secteur public lorsque nous traitons avec des fonctionnaires. Nos collaborateurs doivent garder cela à l'esprit lorsqu'ils offrent ou acceptent des cadeaux ou des invitations, et doivent offrir et accepter ces invitations de manière responsable, conformément à nos politiques et en veillant à protéger la réputation de NTT DATA.

Nous pourrions être tenus responsables des pratiques de corruption d'un partenaire qui agit en notre nom, même si nous n'avions pas connaissance de ces pratiques illégales. Par conséquent, il est important de vérifier et de surveiller soigneusement ces relations, et de les gérer de manière appropriée. Nous n'autorisons pas les Partenaires qui agissent en notre nom à effectuer des paiements ou à offrir des choses de valeur, et prenons les précautions nécessaires pour nous assurer qu'aucun paiement de ce type n'a lieu sans notre consentement ou à notre insu.

Définitions



Qu'est-ce qu'un pot-de-vin ?

Un pot-de-vin est l'offre ou la réception directe ou indirecte d'un avantage ou d'une chose de valeur dans le but d'influencer ou de provoquer une action, une décision ou un comportement particulier (y compris le fait de ne pas prendre de décision ou d'agir) et/ou d'obtenir un avantage indu. Les pots-de-vin peuvent être offerts dans le cadre de contrats avec le secteur privé ou le secteur public. La simple offre d'un pot-de-vin peut engager notre responsabilité, même si aucune chose de valeur ne change de mains.



Qu'est-ce qu'une « chose de valeur » ?

« Chose de valeur » est un terme général qui comprend (sans s'y limiter) les cadeaux, l'argent, les promesses, les repas, les services personnels, les cadeaux répétés de moindre valeur, les opportunités commerciales, les opportunités d'investissement ou d'emploi, et autres incitations.



Qu'est-ce qu'un dessous-de-table ?

Un dessous-de-table est un paiement illégal ou non autorisé versé à une partie en échange d'un traitement, de services ou d'accords préférentiels.



Qu'est-ce qu'un paiement de facilitation ?

Les paiements de facilitation sont des paiements versés à des fonctionnaires étrangers ou nationaux afin d'accélérer ou de garantir l'exécution d'actions ou de services courants que ces fonctionnaires sont déjà tenus d'effectuer, tels que la délivrance de visas, de permis de travail ou de licences.





3.1. Lutte contre les pots-de-vin et la corruption



Évaluer si les cadeaux et invitations sont appropriés

Parfois, le cadeau peut avoir un objectif commercial légitime. Posez-vous les questions suivantes avant d’offrir ou d’accepter un cadeau ou un service, et consultez votre équipe GRC en cas de doute :

Le cadeau ou l’invitation pourraient-ils mettre NTT DATA dans l’embarras s’ils étaient rendus publics ?	Le cadeau ou l’invitation influencent-ils, ou semblent-ils pouvoir influencer, une décision commerciale concernant le bénéficiaire ?	Y a-t-il un risque de paiements excessifs ou de dessous-de-table ?	Le cadeau est-il si cher ou extravagant qu’il mettrait le bénéficiaire mal à l’aise ou que celui-ci se sentirait obligé de rendre la pareille d’une manière ou d’une autre ?	Recevez-vous fréquemment des cadeaux d’un partenaire particulier, et cela pourrait-il être considéré comme inapproprié à long terme ?	Le cadeau ou l’invitation est-il donné au partenaire à un moment où le partenaire prend une décision en relation avec NTT DATA ou en relation avec un appel d’offres en cours ?
---	--	--	--	---	---



Si vous répondez « Oui » à l’une de ces questions, ne poursuivez pas. Consultez votre équipe GRC.



Si vous répondez « Non » à toutes ces questions, veuillez continuer conformément aux exigences des politiques applicables.

3.2. Commerce responsable

NTT DATA participe activement au commerce mondial de biens et de services. Dans de nombreux pays et régions où nous exerçons nos activités, des lois et réglementations relatives aux exportations et importations s'appliquent, notamment celles relatives aux sanctions, aux listes de terroristes et aux listes de personnes interdites, aux embargos et autres restrictions de revente.

Nous respectons toute la réglementation applicable en matière de commerce international ainsi que les lois applicables dans chaque pays où nous importons ou exportons des biens et des services. Lorsque nous importons ou exportons, nous obtenons toutes les licences et tous les permis nécessaires, et nous conservons des registres précis et complets de toutes les transactions. Nous évaluons minutieusement toutes les relations et transactions commerciales (y compris les transactions financières) afin d'assurer leur conformité.

Une application rigoureuse des règles de conformité permet non seulement de réduire le risque de sanctions, mais également de renforcer la réputation de NTT DATA en tant que partenaire fiable et digne de confiance. En respectant ces pratiques de conformité, nous visons à établir des relations de confiance avec nos partenaires et nos parties prenantes, tout en garantissant le bon déroulement et la conformité légale de nos activités commerciales à l'échelle mondiale.



Évaluer les transactions internationales

Au début de toute relation avec un client ou un partenaire, vérifiez soigneusement si le contrat implique des parties sanctionnées, des transactions financières internationales ou la fourniture de services, de produits (ou de logiciels) ou d'informations techniques à l'étranger.



Soyez vigilant en ce qui concerne les demandes de boycott

Ne coopérez à aucun boycott sans consulter votre équipe GRC.

Le boycott peut prendre la forme d'un refus de traiter avec certains groupes (une personne, une société, un produit, une organisation, un pays ou un gouvernement) ou la forme de demandes d'informations sur des entités boycottées. Soyez vigilants face à ces situations, car ces demandes peuvent être illégales. Elles peuvent être interdites dans des documents tels que des contrats-cadres de services, des factures ou des contrats d'application.



3.3. Maintenir une chaîne d'approvisionnement éthique et durable

Nous nous efforçons d'établir une relation de confiance mutuelle en collaboration avec nos partenaires.

Nous évaluons soigneusement les nouveaux fournisseurs et sous-traitants dans notre chaîne d'approvisionnement, afin d'atténuer tout risque d'interruption de l'activité ou autre risque commercial qui pourrait avoir un impact sur la fourniture de nos services à nos clients.

Nous nous approvisionnons de manière équitable et responsable auprès de fournisseurs et de sous-traitants de confiance, et nous nous engageons à respecter des pratiques d'achat équitables basées sur des prix compétitifs, la qualité, la technologie et la livraison.

Entretenir des relations avec des criminels, des terroristes et d'autres forces antisociales qui menacent l'ordre social et la sécurité par des actes criminels tels que la violence, la force, la fraude, le trafic de drogues illégales et le terrorisme peut nuire à la confiance accordée à NTT DATA et nous exposer à des risques. Certaines entités malveillantes pourraient également tenter d'utiliser des transactions commerciales sophistiquées impliquant NTT DATA pour blanchir des fonds obtenus illégalement.

Connaître nos partenaires nous aide à respecter toutes les lois et réduit les risques de corruption, de fraude et/ou de blanchiment d'argent, ainsi que les risques liés aux cyber-attaques et aux violations de données. Nous honorons notre devoir de diligence avant toute collaboration avec un nouveau partenaire, et continuons à remplir notre devoir de diligence par la suite, en utilisant une approche basée sur le risque. Nous surveillons également les transactions financières relevant de notre sphère d'influence afin de détecter et de prévenir le blanchiment d'argent, et d'éliminer toute collaboration avec des groupes criminels organisés.

En collaboration avec nos partenaires, nous nous engageons à prévenir et à traiter les atteintes aux droits humains, les pratiques de travail abusives, les atteintes à l'environnement ainsi que les actes de corruption, tant dans nos activités que dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. En évaluant l'impact sur la société des produits et services que nous achetons et des solutions que nous fournissons, nous pouvons contribuer à une société meilleure et créer une chaîne d'approvisionnement responsable.



Sachez avec qui vous traitez

- Effectuez des vérifications préalables de tous les partenaires et, au besoin, des Clients, afin de savoir avec qui nous traitons et afin de nous assurer que tous les partenaires respectent la loi et adoptent des pratiques commerciales éthiques.
- Fondez toutes les décisions sur des critères commerciaux ou économiques objectifs tels que le prix, la disponibilité, la capacité à fournir des biens ou des services et la qualité.
- En utilisant une approche fondée sur les risques, prenez en compte tous les risques associés à la relation commerciale avec le partenaire (p. ex., les risques commerciaux, les risques environnementaux et les risques associés aux lois spécifiques applicables au partenaire).
- Déterminez si le partenaire est en accord avec notre Code et nos valeurs.
- Évitez tout conflit d'intérêts en cas d'interaction avec un partenaire.

Cherchez à comprendre nos partenaires grâce à une communication ouverte et honnête, en particulier si des problèmes surviennent.

Définitions



Qu'est-ce que la fraude ?

La fraude est l'utilisation délibérée, intentionnelle et malhonnête de la tromperie dans le but d'obtenir un gain indu ou illégal, ou de causer une perte ou un risque de perte à autrui (généralement une perte financière). Les actes frauduleux comprennent la falsification de documents, la fourniture délibérée d'informations erronées, le détournement de fonds, de fournisseurs ou d'actifs, et la déclaration incorrecte de transactions monétaires ou financières.



Qu'est-ce que le blanchiment d'argent ?

Le blanchiment d'argent se produit lorsque des fonds provenant d'activités illégales sont obtenus ou convertis en une source légitime dans le but de dissimuler l'origine illégale de ces fonds.



Qu'est-ce que le financement du terrorisme ?

Le financement du terrorisme consiste à mettre à disposition des fonds ou d'autres ressources afin de commettre des actes criminels terroristes ou de soutenir des organisations terroristes.



3.4. Concurrence loyale

Nous nous engageons à respecter les règles de la concurrence loyale et ne cherchons pas à obtenir d'avantages indus. Nous pratiquons une concurrence loyale équitable et transparente.

Un marché libre et équitable profite aux clients et au marché, et garantit l'accès à des produits et services de la plus haute qualité aux meilleurs prix. C'est pourquoi des lois régissent la manière dont nous interagissons avec nos concurrents sur le marché.

Ces lois s'appliquent dans la plupart des pays où nous exerçons nos activités. Elles interdisent les pratiques commerciales collusoires, déloyales ou anticoncurrentielles qui restreignent la libre concurrence.

Nous faisons preuve d'une extrême prudence dans nos communications avec nos concurrents. Afin d'éviter toute pratique anticoncurrentielle ou la présomption de telles pratiques, nous n'échangeons généralement pas d'informations sensibles avec nos concurrents (telles que des informations relatives aux prix et aux coûts).

Nous ne nous associons à aucune société dans le cadre d'un appel d'offres si un tel partenariat est susceptible de nuire à la concurrence ou de donner lieu à des accords anticoncurrentiels réels ou présumés, tels que des offres collusoires ou soumissions concertées. Si nous nous associons à une autre société dans le cadre d'un appel d'offres, nous ne partageons que les informations strictement nécessaires à notre participation conjointe à l'appel d'offres, et ce uniquement après la conclusion d'un accord de partenariat.



Comprendre les pratiques anticoncurrentielles

Les pratiques anticoncurrentielles sont des moyens de limiter la concurrence ou de chercher à obtenir un avantage indu sur le marché. Ces pratiques sont illégales et portent atteinte aux principes de la libre concurrence.

Voici quelques exemples :

- **Fixation des prix :** Les concurrents s'entendent pour pratiquer les mêmes prix afin que les clients ne puissent pas rechercher le meilleur rapport qualité-prix.
- **Domination du marché :** Désavantager injustement un partenaire en utilisant une position dominante pour influencer les prix, contrôler la chaîne d'approvisionnement ou créer des obligations conditionnelles dans la vente de produits et de services.
- **Répartition ou division de marchés :** Les concurrents se répartissent des territoires et s'engagent à rester dans leur propre territoire, réduisant ainsi le choix des clients.
- **Boycott collectif :** Deux concurrents ou plus refusent de faire des affaires avec une personne ou une société spécifique.
- **Cartel :** Accord entre des entreprises concurrentes visant à coordonner leurs actions afin de contrôler le marché, de fixer les prix, de limiter la production ou de se répartir les marchés, ce qui réduit la concurrence et porte préjudice aux consommateurs.

3.5. Conception et utilisation responsables et éthiques de la technologie

Nous étudions, achetons et développons des technologies éthiques au profit de nos Clients et de la société dans son ensemble.

NTT DATA mène diverses activités de recherche et développement, car nous croyons en l'innovation constante.

Les nouvelles technologies issues des activités de recherche et développement visent à accommoder l'interdépendance entre les êtres humains, les communautés et la nature, et nous permettent d'instaurer une relation de confiance avec nos clients et nos collaborateurs. Cependant, ces nouvelles technologies doivent également atténuer les risques d'utilisation abusive, de résultats contraires à l'éthique, de biais potentiels, d'inexactitudes, de violations de la sécurité de l'information et de violations des données.

Nous prenons soin d'examiner l'impact des nouvelles technologies sur les populations et l'environnement. Nous n'adoptons pas les technologies qui vont à l'encontre des intérêts humains ou de la loi.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire d'approfondir notre compréhension des caractéristiques des nouvelles technologies (y compris l'IA), de les explorer en permanence, et de mener des recherches approfondies et des activités de développement responsables avant de les introduire dans la société.

Nous évaluons si les nouvelles technologies respectent des standards éthiques strictes telles que le respect des droits de l'homme, l'équité, l'inclusion, la fiabilité, la transparence et le respect de l'environnement.



Effectuer des évaluations des risques avant d'introduire de nouvelles technologies

Si vous souhaitez introduire une nouvelle technologie impliquant des technologies d'IA générative, les évaluations de risques requises doivent toujours être effectuées au préalable.



3.6. Éviter les conflits d'intérêts

Nous agissons dans l'intérêt de NTT DATA et ne laissons jamais nos intérêts personnels interférer avec notre travail.

Un conflit existe lorsque vos intérêts, devoirs, obligations ou activités d'ordre personnel, social ou financier ou ceux d'un membre de votre famille sont ou peuvent être incompatibles avec, ou avoir une incidence sur notre obligation à exercer un jugement impartial dans l'intérêt de NTT DATA.

Faire preuve de bon sens pour prendre les meilleures décisions pour notre entreprise nous permet de poursuivre les objectifs de NTT DATA sans conflit de loyauté.



Soyez conscient des différents types de conflits dans l'entreprise

Conflits avec les partenaires

Nous sélectionnons nos partenaires en fonction de leurs qualifications, après les contrôles de vigilance nécessaires pour identifier toute relation ou tout avantage financier personnel entre nos collaborateurs et le partenaire.

Conflits dans les pratiques de recrutement

Nos pratiques de recrutement suivent un processus formel, et nous employons et concluons des contrats avec nos collaborateurs uniquement sur la base de leurs qualifications, de leurs compétences, de leur expérience et de leur mérite, et non sur la base de leurs relations personnelles (amis ou famille) ou par népotisme.

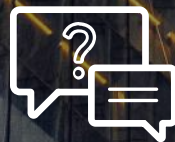
Conflits personnels de nos collaborateurs

Nos collaborateurs reconnaissent leur obligation de diligence envers NTT DATA et n'entreprennent pas d'activités professionnelles personnelles qui compromettent ce devoir de diligence.



Évitez les conflits d'intérêts en respectant les principes suivants :

- N'acceptez pas de cadeaux ou d'avantages financiers susceptibles d'influencer votre décision et votre impartialité et d'affecter la crédibilité de NTT DATA.
- Lorsque vous recevez des informations dans le cadre de votre travail, ne les utilisez pas à des fins personnelles et ne les partagez pas avec des amis, des membres de votre famille ou toute autre personne extérieure à l'entreprise.
- Les informations obtenues dans le cadre de votre travail ne doivent pas être utilisées après votre départ de l'entreprise.
- Les emplois ou autres intérêts en dehors de l'entreprise ne doivent pas concurrencer ou être en conflit avec les activités de NTT DATA.
- Ne nouez pas de relations au bureau ou avec des partenaires qui pourraient être perçues comme inappropriées ou qui pourraient affecter l'impartialité de votre jugement dans le cadre de votre fonction.
- Les mandats d'administrateur indépendant ou d'administrateur dans d'autres sociétés de NTT DATA ou des parties liées ne doivent pas influencer votre indépendance en tant qu'employé ou administrateur de NTT DATA.
- Si vous envisagez de recruter des amis ou des membres de votre famille, retirez-vous du processus de prise de décision pour assurer son indépendance.



La divulgation et la transparence sont essentielles

Nous évitons tout conflit, même s'il n'est qu'apparent, et attendons de vous que vous preniez l'initiative de signaler tout conflit d'intérêts réel ou potentiel à votre responsable et à l'équipe GRC afin qu'ils l'examinent. De nombreux conflits d'intérêts peuvent être gérés, mais uniquement si vous les divulguez en toute franchise.

3.7. Communiquer de manière responsable

Ce que nous disons à propos de NTT DATA peut avoir un impact sur notre réputation. Nous nous efforçons donc de fournir des informations claires et précises. Seuls les fonctions désignées et employés habilités de NTT DATA sont autorisés à communiquer à l'extérieur de l'entreprise au nom de NTT DATA. Dans toutes nos communications externes, nous respectons et comprenons notre obligation de protéger nos informations confidentielles ainsi que celles de nos partenaires et de nos collaborateurs.

Les réseaux sociaux constituent un moyen puissant de créer des liens et de partager des événements, des idées et des informations. Cependant, les réseaux sociaux doivent être utilisés de manière responsable. Lorsque nous publions sur nos comptes personnels sur les réseaux sociaux, nous faisons preuve de courtoisie et de respect, et nous ne présentons pas nos opinions personnelles comme celles de NTT DATA.

Chaque employé reflète notre entreprise et nos Valeurs. Vous devez veiller à ce que vos activités en ligne ne portent pas atteinte à la réputation de NTT DATA.

Définitions



Que sont les réseaux sociaux ?

Les réseaux sociaux comprennent les sites de réseaux sociaux, les blogs, les vlogs, les forums en ligne, la communication par e-mail et autres formes écrites, et même les conversations.

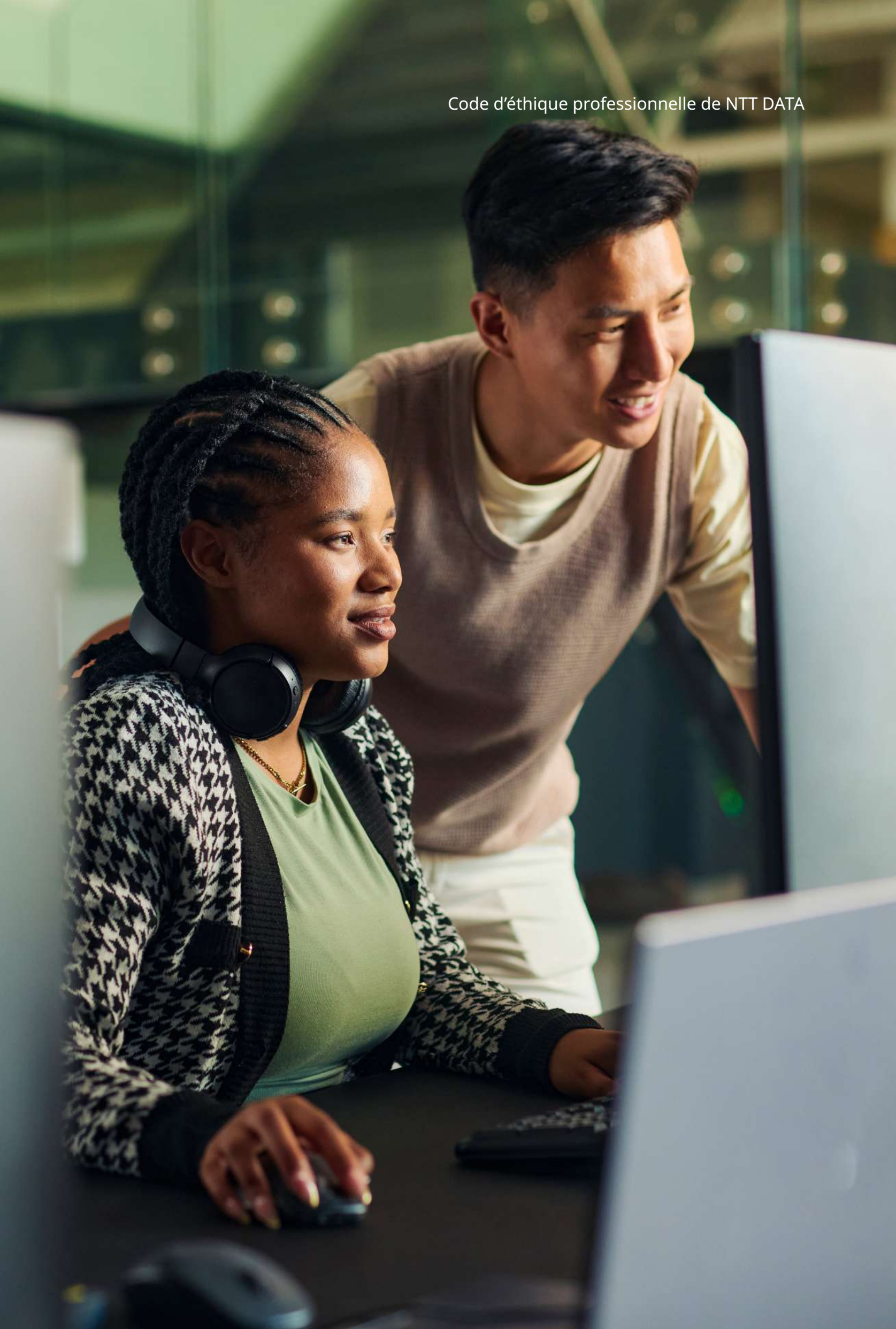


Assurez-vous que votre présence en ligne est légale, respectueuse et appropriée

Lorsque vous utilisez les réseaux sociaux :

- Distinguez clairement vos opinions personnelles de celles de NTT DATA.
- Ne publiez rien qui est ou puisse être considéré comme de l'intimidation ou du harcèlement.
- Faites attention à ne pas offenser autrui. Réfléchissez avant d'exprimer une opinion qui pourrait être considérée comme discriminatoire ou offensante.
- Ne publiez rien qui enfreigne la loi ou encourage à enfreindre la loi.
- Ne partagez jamais les informations confidentielles ou exclusives de NTT DATA.

Transmettez les demandes externes provenant des médias ou des investisseurs à l'équipe de communication appropriée. Ne répondez pas vous-même.



3.8. Protection des informations confidentielles

Nous veillons à ce que les informations confidentielles soient utilisées uniquement dans le cadre et pour les finalités jugées nécessaires aux activités commerciales de NTT DATA, et à l'exercice de nos fonctions et de nos responsabilités.

Nos informations confidentielles et secrets de fabrique, ainsi que les informations qui nous sont confiées par nos partenaires, contribuent à notre compétitivité. Lorsque nous partageons et utilisons ces informations à des fins professionnelles, nous protégeons toutes les informations confidentielles et protégées. Ces informations sont traitées avec le plus grand soin et protégées contre tout accès et divulgation non autorisés et contre toute utilisation abusive.

Nous gardons confidentielles toutes les informations relatives à notre travail et nous les détruisons de manière conforme aux procédures en vigueur. Nous ne partageons pas d'informations de manière inappropriée avec des tiers ou des collègues.



Soyez responsable lorsque vous utilisez des informations et de l'équipement de l'entreprise

Utilisez uniquement les appareils et canaux de communication approuvés et officiels pour traiter les informations de l'entreprise.

N'utilisez pas vos identifiants ou équipements de NTT DATA pour vous abonner à des sites Web, services ou autres abonnements à des fins personnelles, sauf autorisation expresse.

Définitions



Que sont les informations confidentielles ?
Les informations confidentielles désignent toutes les informations (y compris celles relatives à des tiers) qui n'appartiennent pas au domaine public et qui sont générées ou obtenues par nos collaborateurs dans le cadre de nos activités. Il s'agit d'informations que NTT DATA souhaite garder confidentielles et dont l'accès est restreint. Les informations confidentielles comprennent les données à caractère personnel et les informations protégées telles que les secrets de fabrique dont nous sommes propriétaires et qui nous confèrent un avantage concurrentiel, telles que les informations relatives aux nouveaux produits, formules et découvertes, ainsi que les informations financières.

3.9. Protection de la propriété intellectuelle

Nous protégeons activement notre propriété intellectuelle.

Notre propriété intellectuelle est l'un des actifs les plus précieux de NTT DATA et une source de notre compétitivité.

Toutes les créations et inventions de nos collaborateurs dans le cadre de leur emploi appartiennent à NTT DATA, dans la mesure où les politiques et les lois et règlements en vigueur le prévoient.

Nous préservons et protégeons les droits de NTT DATA à l'égard de toutes ces créations et inventions. Nous n'utilisons pas de manière abusive la propriété intellectuelle de tiers. Nous respectons les droits de propriété intellectuelle valides appartenant à des tiers et prenons les mesures nécessaires, telles que la conduite d'enquêtes raisonnables, pour éviter toute violation de ces droits (par exemple, l'accès non autorisé, le téléchargement ou la copie de logiciels tiers sans licence, ou l'utilisation de marques commerciales de tiers sans le consentement écrit de leur propriétaire).

Définitions



Qu'est-ce que la propriété intellectuelle ?
La propriété intellectuelle comprend les droits d'auteur, brevets, marques, secrets de fabrication, droits de dessins et modèles, logos, expertises et autres éléments de propriété industrielle ou commerciale immatérielle, ainsi que tous les travaux visant à maximiser la valeur de ces actifs.



Qu'est-ce qu'un brevet ?
Les brevets sont des droits légaux exclusifs qui s'appliquent à toute invention ou création. Ne discutez avec personne en dehors de l'entreprise des inventions, créations ou innovations de NTT DATA, car celles-ci peuvent être brevetables.

Contactez votre service juridique si vous pensez que des inventions, créations ou innovations sont brevetables.



4. Être une entreprise citoyenne et promouvoir la durabilité

Nous respectons les principes suivants :

- 4.1 Mettre en œuvre une bonne gouvernance d'entreprise
- 4.2 Utilisation responsable et protection de nos actifs
- 4.3 Respect des lois
- 4.4 Contribuer à un environnement et une société durables
- 4.5 Donner la priorité à la capacité de résilience de l'entreprise

Nos pratiques commerciales sont conformes aux principes de bonne gouvernance d'entreprise, y compris la transparence, l'indépendance et la responsabilité. Nous veillons à mettre en place des processus clairs et robustes pour nos collaborateurs et nos parties prenantes, et nous prenons des initiatives en matière de durabilité, et faisons des contributions caritatives, audacieuses, innovantes, et qui profitent à toute la société.

4.1 Mettre en œuvre une bonne gouvernance d'entreprise

Déclarations

Nous tenons nos promesses envers nos clients et envers les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités. Par conséquent, il nous appartient de représenter NTT DATA ainsi que nos produits, services et solutions de manière fidèle dans nos supports marketing, publicitaires, nos propositions commerciales, et dans nos contrats.

Registre et documentation

Nous veillons à ce que tous les documents et rapports soient exacts, complets, remis en temps utile, et préparés conformément aux règles et normes applicables.

Toute information que nous enregistrons et rapportons, tant en interne qu'en externe, doit refléter fidèlement les faits. Cela inclut les informations financières et non financières.

Des documents et rapports exacts et remis en temps utile nous aident à prendre de bonnes décisions commerciales et à ne pas induire le public ou les investisseurs en erreur quant à la situation financière de NTT DATA.

Publication d'informations et réponse aux demandes d'informations

Nous nous engageons à fournir des informations complètes, justes, exactes, à jour et claires dans les rapports et documents que nous créons à des fins internes ou pour communiquer à nos clients, ou que nous soumettons aux autorités, ou dans nos autres communications publiques.

NTT, Inc., notre ultime société mère, est une société cotée à la Bourse de Tokyo. Nos actionnaires et investisseurs s'appuient sur les informations importantes, exactes et à jour concernant l'entreprise que nous publions pour prendre des décisions d'investissement. Nous accordons une grande importance à un dialogue constructif avec ces actionnaires afin de maintenir une relation de confiance.

Audit

Nous coopérons avec les auditeurs internes et externes en toute bonne foi et conformément à la loi.

Nous veillons à ce que des auditeurs externes soient désignés pour examiner nos dossiers en toute indépendance. Les audits réalisés par nos auditeurs internes et externes contribuent à garantir le respect de la législation applicable et des politiques, procédures et contrôles établis, ainsi qu'à identifier les faiblesses potentielles afin d'y remédier rapidement.

Nous ne devons jamais induire les auditeurs en erreur de quelque manière que ce soit concernant les documents, processus, contrôles ou procédures financiers, ou d'autres aspects sur lesquels ils pourraient poser des questions.

Agir dans les limites de votre autorité

Lorsque nous prenons des décisions pour NTT DATA, nous prenons les meilleures décisions en nous basant sur les informations nécessaires, conformément à nos politiques et procédures.

Nous ne concluons aucun contrat, y compris des accords verbaux liant NTT DATA, ne signons aucun document et ne réalisons aucune autre transaction dépassant la portée du pouvoir décisionnel ou délégué de NTT DATA ou dépassant notre propre pouvoir, tel qu'associé à notre rôle.



Assurez-vous que les dossiers et les rapports sont exacts, étayés par des justificatifs, et non trompeurs

- ✗ N'utilisez **pas** les registres financiers pour induire en erreur qui que ce soit sur notre activité.
- ✗ Ne falsifiez **pas** les documents financiers ou les reçus et ne tentez pas de commettre un quelconque acte de fraude.
- ✓ **Conservez** des registres et documents justificatifs détaillés et exacts pour toute transaction monétaire.
- ✓ **Respectez** toutes les politiques, contrôles et procédures internes et les lois lorsque vous traitez des actifs et des documents financiers.

4.2 Utilisation responsable et protection de nos actifs

Nous protégeons nos actifs informationnels et nos systèmes d'information.

Actifs informationnels

Les actifs informationnels de NTT DATA constituent un bien important qui doit être utilisé uniquement à des fins professionnelles légitimes.

Les actifs informationnels comprennent les informations et les systèmes d'information utilisés dans l'exercice d'activités commerciales. Les informations peuvent être sous forme physique, par exemple dans des documents imprimés, ou sous forme numérique, par exemple, des images, des vidéos, des fichiers audio, des bases de données et des sites Web.

NTT DATA est le propriétaire légal et le dépositaire des informations sur lesquelles vous travaillez, que vous créez ou auxquelles vous contribuez pendant toute la durée de votre emploi au sein de la société. Les actifs de NTT DATA ne doivent pas être utilisés pour se livrer à des activités susceptibles d'enfreindre nos politiques, la réglementation ou les lois applicables.

Nous protégeons nos actifs contre tout type de perte, d'utilisation abusive ou de falsification. Il est essentiel d'empêcher que des informations sensibles de la société ne tombent entre les mains de personnes non autorisées ou de tiers. L'utilisation appropriée et la protection de nos actifs sont essentielles pour maintenir la confiance de toutes nos parties prenantes et soutenir les infrastructures vitales pour la société.

Actifs physiques (y compris fonds et espèces de NTT DATA)

Nos équipements et nos actifs sont des biens importants qui permettent à nos collaborateurs de donner le meilleur d'eux-mêmes. Nous n'utilisons pas les actifs de NTT DATA pour en tirer un gain personnel ou à des fins illégales, non autorisées, personnelles ou contraires à l'éthique. Nos installations, équipements, machines, logiciels et liquidités ne peuvent être utilisés qu'à des fins professionnelles. Cela comprend des processus de remboursement des frais professionnels responsables et précis.



4.3. Respect des lois

Nous nous conformons aux lois et règlements en vigueur dans les pays et régions où nous exerçons nos activités. Nous respectons les standards internationales et agissons dans le respect des normes d'éthique les plus strictes, conformément à la responsabilité sociale qu'une entreprise internationale se doit d'assumer.

Lorsque les lois, règlements, codes de l'industrie ou standards professionnels applicables sont plus stricts que notre Code, ou interdisent une quelconque activité référencée dans notre Code, nous nous conformons aux lois et règlements applicables. Cependant, si les pratiques commerciales locales (c'est-à-dire les us et coutumes, et non les exigences légales) sont en conflit avec notre Code, nous suivons notre Code pour nous assurer de nous conduire de manière éthique.

Nous sommes tous tenus de respecter à la fois la lettre et l'esprit de notre Code, ainsi que les lois et règlements qui s'appliquent à notre activité.

Conformité fiscale

Nous respectons les législations et les réglementations fiscales applicables partout où nous exerçons nos activités, y compris les règles et directives relatives à la fiscalité internationale.

Afin d'atténuer les risques fiscaux, nous maintenons et améliorons nos processus et contrôles en matière de conformité fiscale. Nous gérons les charges fiscales par des moyens légaux.

Confidentialité

Nous respectons la vie privée des personnes physiques et protégeons leurs données à caractère personnel.

Nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires comptent sur nous pour utiliser leurs données à caractère personnel de manière responsable. Nous veillons donc avec le plus grand soin à ce que toutes les données à caractère personnel soient traitées de manière licite, équitable, éthique et transparente.

Afin de protéger les données à caractère personnel, nous respectons les lois sur la protection des données, les politiques et processus de la société (y compris les mesures techniques) et les accords relatifs au traitement de données à caractère personnel lorsque nous collectons, conservons, utilisons, transférons, fournissons, divulguons ou supprimons des données à caractère personnel.



Soyez prudent lorsque vous traitez des données personnelles sensibles

- ✓ **Protégez** toujours les données sensibles, en particulier les informations sur les Clients et les données des employés.
- ✓ **Manipulez**, stockez et transmettez toujours les informations personnelles ou confidentielles avec le plus grand soin et la plus grande responsabilité.



4.3. Respect des lois

Délit d'initié

Nous n'effectuons pas de transactions et ne recommandons pas à des tiers d'effectuer des transactions sur la base d'informations privilégiées.

Dans le cadre de leurs activités, nos collaborateurs pourraient prendre connaissance d'informations concernant NTT DATA ou d'autres sociétés cotées en bourse qui n'ont pas encore été rendues publiques. L'utilisation de ces informations pour négocier des actions ou des titres est interdite dans de nombreux pays, car cela nuit à l'équité et à l'intégrité des marchés financiers.

Si nous prenons connaissance d'informations privilégiées concernant NTT DATA ou d'autres sociétés, nous nous abstenons de négocier les actions ou les titres de la société jusqu'à ce que ces informations soient rendues publiques. Nous ne négocions pas non plus d'informations privilégiées à des fins personnelles, ni ne communiquons de telles informations à des tiers, y compris aux membres de notre famille et à nos relations professionnelles ou personnelles.

Exemples d'informations privilégiées :

- Une publication de résultats imminente, en particulier si les résultats sont inattendus
- L'achat ou la vente imminent(e) d'un actif important
- Prévisions et fluctuations des bénéfices ou pertes futures d'une société
- Progrès vers la réalisation des objectifs de chiffre d'affaires
- Informations relatives à des projets de fusions, acquisitions ou offres publiques d'achat
- Nouveaux produits ou services
- Rachat ou fractionnement d'actions prévu
- La démission d'un cadre supérieur
- Un événement qui a une incidence significative sur la situation financière d'une société

Définitions



Qu'est-ce qu'une information privilégiée ?
Les informations privilégiées sont des informations importantes non publiées concernant des sociétés cotées en bourse.



Qu'est-ce qu'une information importante ?
Les informations importantes sont des informations susceptibles d'influencer le cours des actions d'une société et/ou les décisions d'investissement des actionnaires.



Veillez à ne pas échanger d'informations privilégiées

Si vous ne savez pas si des informations dont vous disposez sont importantes ou privilégiées, contactez votre service juridique avant de divulguer ces informations et/ou d'acheter ou de vendre des actions.



4.4 Contribuer à un environnement et une société durables

Protéger l'environnement

Nous nous efforçons de protéger l'environnement à travers nos activités. Nous respectons l'ensemble des lois et règlements environnementaux applicables.

Nous nous engageons à atteindre la neutralité carbone dans nos bureaux, nos centres de données et notre chaîne d'approvisionnement. Nous nous efforçons de mettre en œuvre les dernières technologies pour atteindre cet objectif.

Nous utilisons la technologie et l'innovation pour lutter contre le changement climatique, favoriser la circularité et la régénération des ressources naturelles, y compris les ressources en eau. Nous travaillons avec différentes parties prenantes afin de contribuer au développement durable.

Dons éthiques et contributions caritatives

Toutes les contributions et tous les dons caritatifs sont effectués en toute transparence et pour des causes appropriées en accord avec notre responsabilité sociale d'entreprise et nos initiatives en matière de durabilité.

Les contributions et dons caritatifs constituent une part importante de la responsabilité sociale d'entreprise de NTT DATA, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la recherche, du bien-être social et de l'aide aux sinistrés.

Tous les montants versés ou dons faits à des causes caritatives doivent être comptabilisés de manière fidèle.

Nous encourageons également nos collaborateurs à s'impliquer activement dans les communautés locales par le biais d'activités de bénévolat.

Parrainages et adhésions

Les parrainages et les adhésions doivent être effectués en toute transparence et à des fins commerciales légitimes et précises.

Dons et contributions politiques

NTT DATA ne verse généralement pas de contributions politiques et ne soutient aucun candidat dans le cadre d'élections politiques. Si nous décidons de faire de telles contributions ou de tels soutiens politiques, nous nous assurons qu'ils ont une finalité appropriée, avec le niveau de transparence nécessaire, et nous agissons toujours en conformité avec les lois et règlements applicables. Cela n'empêche pas les employés de faire des contributions politiques ou des dons caritatifs à titre privé.

4.5 Donner la priorité à la capacité de résilience de l'entreprise

Nous visons à garantir la continuité de nos activités, à protéger nos parties prenantes et à contribuer à une communauté mondiale résiliente.

Nous nous engageons à identifier et à atténuer tout risque susceptible de déstabiliser nos activités et à assurer la continuité des fonctions critiques en cas de perturbation. Nous accordons une grande importance au renforcement de notre chaîne d'approvisionnement pour gérer les perturbations et donnons la priorité à la restauration rapide de nos systèmes et données essentiels.

4.4 Contribuer à un environnement et une société durables



Avant de faire un don ou une contribution caritative au nom de l'entreprise, veuillez tenir compte des éléments suivants :

Ces principes s'appliquent également aux parrainages et aux adhésions.

Avez-vous consulté votre équipe GRC ?

Le bénéficiaire a-t-il fait l'objet d'une vérification approfondie afin d'évaluer les risques de corruption et de réputation ?

Les contributions sont-elles autorisées par les lois locales en vigueur ?

Les contributions sont-elles faites sans demande ou attente de contrepartie ?

La contribution est-elle conforme aux stratégies commerciale, publicitaire et de durabilité de NTT DATA ?



Si vous répondez « Oui » à toutes ces questions, vous pouvez verser la contribution conformément à la politique applicable.



Si vous répondez « Non » à l'une de ces questions, ne poursuivez pas. Consultez votre service équipe GRC.

En cas de question ou de doute sur les bénéficiaires de ces contributions et s'ils sont directement ou indirectement liés à un(e) employé(e) de NTT DATA, y compris les administrateurs et membres de la direction, veuillez consulter votre équipe GRC.





5. Votre rôle dans le maintien de nos standards d'éthique professionnelle

Nous respectons les principes suivants :

5.1 Prise de décision éthique

5.2 Signalement



5.1 Prise de décision éthique



Utilisez ces questions pour guider vos décisions ou vos actions :

Cette décision ou action est-elle légale et conforme aux réglementations en vigueur ?	Cette décision ou action est-elle conforme à nos politiques et au Code d'éthique professionnelle ?	Ai-je déclaré un intérêt personnel concernant cette décision, le cas échéant, et obtenu l'approbation nécessaire ?	Cette action serait-elle acceptable si elle était relayée dans les médias ou rendue publique ?	Cette décision ou action est-elle dans l'intérêt de NTT DATA ?	Cette décision ou action est-elle conforme à nos valeurs ?	Est-ce que je me sens à l'aise, et pas poussé par un responsable, pour prendre cette décision ou faire cette action ?
---	--	--	--	--	--	---



Si vous répondez « Oui » à toutes ces questions, vous pouvez alors prendre la décision ou effectuer l'action.



Si vous répondez « Non » à l'une de ces questions, ne poursuivez pas. Consultez équipe GRC.

5.2. Signalement

Nous voulons que nos collaborateurs (et nos partenaires) se sentent libres de s'exprimer et de signaler tout comportement présumé inapproprié ou toute problématique de conformité ou d'éthique, même si cela peut s'avérer difficile.

Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils contribuent à protéger l'entreprise et signalent tout comportement présumé inapproprié ou toute problématique de conformité liée à notre Code, à nos politiques internes ou à la législation et la réglementation en vigueur.

Même si ce n'est pas toujours facile, il est important de signaler les manquements à l'éthique ou les non-conformités commis dans notre entreprise ou par nos partenaires afin de promouvoir un environnement de travail éthique et responsable. Si nous pensons qu'une personne a commis un manquement ou un acte potentiellement illégal, nous avons la responsabilité de le signaler rapidement afin qu'une enquête puisse être menée et, si nécessaire, que des mesures correctives soient prises.

L'une de nos valeurs fondamentales est que nous respectons chaque voix et accueillons les perspectives diverses.

Si vous vous exprimez, vous serez traité équitablement. Vous serez protégé contre toute forme de représailles si vous faites un signalement de bonne foi ou êtes tenu de participer à une enquête.

Nous gardons confidentiels tous les détails des enquêtes, dans la mesure où la loi l'autorise.

Nous partageons des informations seulement si cela est nécessaire pour mener à bien une enquête, prendre des mesures correctives, ou lorsque la loi l'exige.



Que signaler ?

- Toute action ou situation contraire à notre Code, nos Valeurs ou aux politiques de l'entreprise
- Toute situation susceptible d'entraîner la violation de lois ou de règlements en vigueur.
- Tout comportement déloyal, discriminatoire ou contraire à l'éthique à l'égard de nos collaborateurs ou partenaires
- Toutes représailles en réponse à un signalement effectué sur nos canaux de signalement
- Toute autre comportement qui porte gravement atteinte à l'honneur ou à la réputation de NTT DATA



Que ne faut-il pas signaler ?

- Requêtes informatiques ou techniques
- Questions sur les processus ou informations internes
- Les doléances liées aux ressources humaines : vous devez toujours les signaler à votre correspondant RH



Où signaler ?

Utilisez notre ligne SpeakUp anonyme et confidentielle disponible 24 h/24, 7 j/7 pour signaler tout problème de conformité ou d'éthique dans votre propre langue.



En ligne

<https://ntt.speakup.report/NTTDATA>



Via notre application SpeakUp



Par téléphone en composant le numéro spécifique à votre pays



6. Conformité, surveillance et audit

Nous intégrons notre Code dans nos activités en traitant les points suivants :

- 6.1 Gestion de la non-conformité
- 6.2 Formation
- 6.3 Confirmation de la bonne prise en compte du Code
- 6.4 Audit, conformité et examen

6. Conformité, surveillance et examen

6.1 Traitement des non-conformités

Le non-respect du Code, de nos politiques et de toute obligation légale ou réglementaire applicable pourra entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement et/ou toute mesure autorisée par la loi.

Nous avons mis en place des processus pour nous assurer que toute violation potentielle ou présumée de la loi ou du Code fasse l'objet d'une enquête objective, équitable et respectueuse. Vous pouvez signaler toute violation à la ligne ou au système dédié au lancement d'alerte.

6.2 Formation

Tous nos collaborateurs doivent connaître, comprendre et respecter notre Code. Nos collaborateurs doivent suivre une formation annuelle obligatoire sur le Code, qui comprend un accusé de réception du Code ainsi qu'une évaluation de leur compréhension du Code.

6.3 Confirmation de la bonne prise en compte du Code

Tous nos collaborateurs sont tenus de certifier qu'ils ont pris connaissance du Code. Cette certification fait partie de notre programme de formation annuel. Le fait de ne pas lire ou accepter le Code n'exonère pas nos collaborateurs de leur responsabilité de respecter le Code.

6.4 Audit et conformité

Le respect de notre Code et de nos politiques ainsi que le respect des valeurs de NTT DATA font l'objet d'un suivi périodique et sont rapportés aux comités de gouvernance et à la direction de NTT DATA.

Notre Code a été approuvé par le Conseil d'administration de NTT DATA Group Corporation le 16 juin 2025.



Guide rapide sur certains sujets de conformité abordés dans notre Code

Lutte contre la corruption	3.1	Intimidation, brimades et harcèlement	2.3, 2.4
Pratiques commerciales anticoncurrentielles ; droit de la concurrence	3.4	Inventions	3.9
Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	3.1 ; 3.3	Népotisme ou conflits d'intérêts ; amis et famille	2.6 ; 3.6
Crime organisé	3.3	Mandats d'administrateur extérieurs	3.6
Dons et contributions	4.4	Parties liées	3.6
Environnement et durabilité	4.4	Gestion des risques liés aux tiers et transactions avec des tiers	3.3
Paielements de facilitation et commissions occultes	3.1	Conformité commerciale, réglementation sur le contrôle des exportations et les importations, lois anti-boycott	3.2
Dossiers financiers et livres de comptes	4.1	Marques et brevets	3.9
Fraude, exactitude des rapports et des dossiers ; exactitude des informations	4.1	Négociation d'actions de la Société ; délit d'initié	4.3
Cadeaux et invitations ; avantages	3.1	Utilisation des actifs de la Société	4.2
Droits de l'homme	2.1 - 2.6	Violence	2.3, 2.4
Sécurité de l'information	4.2		

